

DEMANDE DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

MON ENTREPRISE PEUT-ELLE EMBAUCHER UN APPRENTI ?

En embauchant un apprenti, l'entreprise s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en CFA
- Garantir que l'équipement de l'entreprise, les techniques utilisées, les conditions de travail, de santé et de sécurité sont de nature à permettre une formation satisfaisante
- Désigner une personne responsable de la formation de l'apprenti : le maître d'apprentissage

QUI PEUT ÊTRE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ?

Le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur, ou un salarié volontaire pouvant justifier* :

- Soit d'un diplôme équivalent à celui préparé par l'apprenti et 1 an de pratique professionnelle (hors période de formation)
- Soit de 2 ans de pratique professionnelle en relation avec la formation envisagée par l'apprenti (hors période de formation)

L'employeur atteste que le maître d'apprentissage remplit les conditions ci-dessus.

* A défaut de convention ou accord collectif de branche fixant des conditions de compétences spécifiques.

QUI PEUT ÊTRE APPRENTI ?

Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus

- Des possibilités existent pour les personnes de 15 ans révolus, sorties de 3^{ème}, et 30 ans et plus. Nous contacter.
- Pour les étrangers (hors Union Européenne), une autorisation de travail est nécessaire.

Liste des pièces à joindre à la demande du contrat d'apprentissage :

- Copie de l'attestation de droits de l'apprenti (à télécharger par le parent sur leur compte Ameli)
- Copie du précédent contrat d'apprentissage et copie de la rupture éventuelle
- Une attestation d'expérience professionnelle remplie par le maître d'apprentissage
- Copie du « permis de former » obligatoire pour les entreprises soumises à la convention collective **Hôtels-Cafés-Restaurants**

Si votre apprenti souhaite intégrer un centre de formation CMA Formation, l'établissement du contrat d'apprentissage vous est

***offert !**

* Prestation d'une valeur de 210€ HT

CIRCUIT DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1. CONTACTER LE CENTRE DE FORMATION

Vérifier la disponibilité d'une place auprès du CFA pour votre apprenti(e).

Un entretien de positionnement doit être réalisé entre l'apprenti(e) et le centre de formation pour valider la préinscription.

La préinscription se réalise directement sur notre site : <https://www.cmaformation-bfc.fr/apprenti/preinscription/>

2. COMPLÉTER LA DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT DE CONTRAT

Compléter le formulaire en page 2 et 3 du présent document et nous le renvoyer à l'adresse : apprentissage@artisanat-bfc.fr
Nous établissons le contrat d'apprentissage que nous vous envoyons.

3. DOCUMENTS ENVOYÉS PAR LE CENTRE DE FORMATION

La signature se fera par lien numérique qui sera envoyé à toutes les parties (employeur, apprenti(e), représentant légal).

L'inscription de l'apprenti(e) est finalisée à réception du contrat signé. Le centre de formation vous envoie le contrat visé et la convention de formation pour signature.

4. ENVOI À L'OPCO POUR DÉPÔT

Le CFA (si la convention de formation le prévoit) ou vous-même, procède au dépôt du contrat et de la convention signés auprès de votre OPCO.

Le dépôt doit être réalisé dans un délai de 5 jours maximum suivant la date de début d'exécution du contrat. Attention : sans ce dépôt, l'OPCO ne financera pas la formation et celle-ci pourrait être suspendue.

Rappel de vos formalités obligatoires :

- Planifier une visite médicale auprès de la Médecine du Travail dans les 2 mois suivant l'embauche
- Déclarer votre apprenti(e) auprès de l'URSSAF dans les 8 jours qui précèdent l'embauche par internet : www.urssaf.fr (pour les artisans ruraux, la DPAE se fait auprès de la MSA).
- Les jeunes mineurs ne peuvent être affectés à des travaux dangereux sans une déclaration préalable effectuée auprès de l'inspection du Travail (DREETS).
- Dans le cas d'un jeune en situation de RQTH, l'employeur doit faire la demande d'aide à l'AGEFIPH.

EMPLOYEUR

DÉNOMINATION : NOM CHEF D'ENTREPRISE :
FORME JURIDIQUE : PRÉNOM :
SIRET : CODE APE : RÉGIME SOCIAL : URSSAF M.S.A.
ADRESSE : NOMBRE D'APPRENTIS EN COURS : OPCO :
CP/VILLE : NOMBRE DE SALARIÉS
(hors apprenti - tout établissements : principal et secondaire):
TEL : CONVENTION COLLECTIVE :
MOBILE : IDENTIFIANT DE LA CONVENTION COLLECTIVE (IDCC) :
VOTRE MAIL (obligatoire) : CAISSE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (des salariés) :
NOM DE VOTRE EXPERT COMPTABLE : MAIL DE VOTRE EXPERT COMPTABLE : TEL :

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Se référer aux conditions pour être maître d'apprentissage en page 1 du présent document.

NOUVEAU formateur joindre les **JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES** : copie de diplôme, certificat de travail + Attestation de maître d'apprentissage

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE :

NOM : PRÉNOM :
NÉ(E) LE : EMPLOI OCCUPÉ :
DURÉE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA FORMATION DE L'APPRENTI(E) : DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU (NIVEAU (CAP, BAC PRO...) + Métier) : NOMBRE D'APPRENTIS SOUS SA REponsabilité

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE N°2 (Facultatif : à renseigner si équipe tutorale ou si prévision d'un changement de maître d'apprentissage pour éviter un avenant)

NOM : PRÉNOM :
NÉ(E) LE : EMPLOI OCCUPÉ :
DURÉE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA FORMATION DE L'APPRENTI(E) : DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU (NIVEAU (CAP, BAC PRO...) + Métier) : NOMBRE D'APPRENTIS SOUS SA REponsabilité

L'EMPLOYEUR ATTESTE SUR L'HONNEUR QUE LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE RÉPOND À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À CETTE FONCTION

APPRENTI(E)

NOM : REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LE MINEUR :
Père Mère Tuteur
(NOM D'USAGE) : NOM :
PRÉNOM : PRÉNOM :
NÉ(E) LE : NOM DE L'ORGANISME (si tuteur) :
LIEU DE NAISSANCE : ADRESSE (si différente de l'apprenti) :
DÉPARTEMENT DE NAISSANCE : CP / VILLE :
SEXE : M F TEL :
NATIONALITÉ : (attention si nationalité hors UE : l'autorisation de travail doit être délivrée avant l'embauche) MAIL :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'APPRENTI (obligatoire) :

L'EMPLOYEUR EST-IL UN ASCENDANT DE L'APPRENTI(E) ? Oui Non

*Si oui : joindre à cette demande un RIB au nom de l'apprenti(e)

ADRESSE :

LE JEUNE A DÉJÀ ÉTÉ SOUS CONTRAT D'APPRENTISSAGE ? Oui Non

CP / VILLE :

SI OUI, LE DIPLÔME PRÉPARÉ A ÉTÉ OBTENU À L'ISSUE DE SON CONTRAT ?
 Oui Non

TEL :

Joindre OBLIGATOIREMENT une copie de ce contrat et sa rupture éventuelle

MAIL :

DERNIÈRE SITUATION :

Apprenti Scolaire Salarié Demandeur d'emploi Autre :

DERNIÈRE CLASSE FRÉQUENTÉE :

3^{ème} 2^{nde} 1^{ère} Terminale Autre :

DERNIER ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ :

INTITULÉ DU DERNIER DIPLÔME OBTENU :

ANNÉE : _____ PAR APPRENTISSAGE : Oui Non

INTITULÉ ET NIVEAU DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU (si différent du dernier) :

SITUATION PARTICULIÈRE : L'APPRENTI(E) DÉCLARE :

BÉNÉFICIER DE LA RECONNAISSANCE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH)

ÉQUIVALENCE JEUNES / BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)

ÊTRE INSCRIT(E) SUR LA LISTE DES SPORTIFS, ENTRAÎNEURS, ARBITRES ET JUGES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

AVOIR UN PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

PREMIER CONTRAT NOUVEAU CONTRAT POURSUITE DE FORMATION (contrat suite à rupture)

DATE DE DÉBUT DE CONTRAT :

DATE DE DÉBUT DE FORMATION EN ENTREPRISE (si différent de la date de début de contrat) :

DATE DE FIN DE CONTRAT : _____ DURÉE : 1 AN 2 ANS 3 ANS

DIPLÔME PRÉPARÉ (CAP, BP, BAC PRO, MC) :

MÉTIER :

NOM ET ADRESSE DU CFA RESPONSABLE :

L'APPRENTI VA-T-IL TRAVAILLER SUR DES MACHINES DANGEREUSES OU ÊTRE EXPOSÉ À DES RISQUES PARTICULIERS ? *

Oui Non *Rappel qu'une demande auprès de la DREETS doit être effectuée pour les mineurs

SALAIRE (si vous souhaitez que votre apprenti(e) perçoive plus que le salaire minimum, précisez le % du SMIC) :

1^{ÈRE} ANNÉE % 2^{ÈME} ANNÉE % 3^{ÈME} ANNÉE % SMIC SMC (préciser montant mensuel brut) :

AVANTAGES EN NATURE (à préciser si vous souhaitez que votre apprenti(e) en bénéficie) :

NOURRITURE €/REPAS LOGEMENT : _____ €/MOIS

L'EMPLOYEUR ATTESTE DISPOSER DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES AU DÉPÔT DU CONTRAT

MANDAT DE LA CMA

Afin de bénéficier de l'assistance de la CMA BFC dans l'établissement de mon contrat d'apprentissage, je sollicite l'élaboration et la saisie du contrat, le contrôle des pièces utiles et nécessaires à son élaboration, et pour ce faire j'opte pour le « Pack APPRENTISSAGE OFFRE EXCELLENCE » et m'engage à valider le contrat et la convention par signatures numériques dans un délai de 48h ; à réception des liens par mails. Dès validation de l'employeur un lien de signature sera généré pour la validation du contrat par le représentant légal et/ou par l'apprenti.

DATE :

SIGNATURE :